Programme de bourses Canada-Brésil *Ciência sem Fronteiras*

Guide de l'étudiant de premier cycle

CBIE Canadian Bureau for International Education
BCEI Bureau canadien de l'éducation internationale

Table des matières

Introduction 2
Présentation de la bourse 2
Composantes et durée du programme 3
Composante linguistique 4
Composante universitaire 4
Stage de recherche ou en entreprise 4
Responsabilités des organismes impliqués 4
Attentes envers les étudiants parrainés 5
Respect des modalités de la bourse 5
Comportement éthique et rendement académiques 5
Maintien du contact avec le BCEI 5
Rapports et renseignements demandés 5
Rapports obligatoires 5
À votre arrivée au Canada 5
Relevés de notes 5
Rapport final de stage de recherche ou en entreprise 5
Sondage de fin de bourse 6
Suspension ou résiliation de bourse 6
Politiques financières 6
Composition de la bourse 6
Bourses et autres allocations 7
Paiements trimestriels 7
Pendant le séjour des étudiants à l'étranger, le versement de leur bourse se fera tous les trois mois selon le calendrier suivant : 7
Villes au coût de la vie élevé 7
Repas et logement 7
Frais de scolarité et autres frais universitaires 7
Assurance-santé 8
Avant le début de votre bourse : ce que vous devez savoir 8
Collaboration avec l'université 8

Correspondance avec le BCEI 8
Webinaires du BCEI 9
Choix des cours et inscription 9
Préparation au départ du Brésil 10
Visas et permis d'études et de travail 10
Billets d'avion et bagages 11
Logement 11
Aide-mémoire avant le départ du Brésil 11
Pendant votre bourse 11
Scolarité 11
Inscription/orientation 11
Appui au rendement scolaire 12
Santé et bien-être 12
Assurance 12
Comment trouver de l'aide médicale? 12
Verres de contact, lunettes et ordonnances médicales 13
Pharmacies 13
Choc culturel 13
Détresse psychologique 13
Aide consulaire 13
Activités extracurriculaires 14
Clubs étudiants 14
Bénévolat 14
Système bancaire 14
Déplacements 14
Déplacements locaux 14
Déplacements au Canada 14
Déplacements internationaux 14
Avant de repartir pour le Brésil 15
Rapport final 15
Départ pendant la période de grâce 15
Départ anticipé 15

Culture canadienne et gouvernance 15
Présentation du Canada 15
..... 16
Climat canadien 16
La loi au Canada 17
Tourisme au Canada 17
Système canadien d'enseignement supérieur 17
Présentation 17
Notes universitaires 18
Annexe I – Coordonnées du BCEI 19
Annexe II – Coordonnées de l'ambassade brésilienne 20
Annexe III – Ressources supplémentaires 21
Annexe IV – Villes au coût de la vie élevé 22

Introduction

Le Bureau canadien de l'éducation internationale (BCEI) vous félicite d'avoir obtenu une bourse *Ciência sem Fronteiras* Canada-Brésil (CsF)!

Le BCEI est un organisme pancanadien bilingue et à but non lucratif se consacrant à la promotion des relations internationales du Canada par l'éducation internationale.

Le BCEI administre la majeure partie des bourses CsF au Canada au nom du CNPq (le conseil national du Brésil pour le développement scientifique et technologique) et de la CAPES (l'agence fédérale brésilienne de soutien et d'évaluation des études supérieures), en collaboration avec l'Association des universités et collèges du Canada (AUCC) et Langues Canada. Des employés dévoués du BCEI administrent ces bourses.

Le BCEI souhaite la plus grande réussite à tous les boursiers CsF et une expérience enrichissante en toute sécurité au Canada! Tout comme votre université canadienne d'accueil, le BCEI est là pour vous aider dans cette aventure personnelle et universitaire passionnante. Afin de nous aider à faciliter votre séjour au Canada, veuillez nous fournir rapidement les renseignements que nous solliciteront de vous de temps à autre. Le BCEI est convaincu que votre séjour au Canada et votre expérience universitaire combleront vos attentes (et même plus) et qu'à la fin de votre programme de bourses, vous aurez des souvenirs qui vous suivront toute votre vie!

Dans ce guide, vous trouverez des renseignements importants qui vous seront utiles pendant toute la durée de votre bourse et qui vous aideront à préparer votre départ vers le Canada. Lisez-le attentivement et conservez-le comme outil de référence. Pour mieux vous brancher sur ce qui se passe dans le cadre du programme, nous vous encourageons aussi à consulter la section du site Internet du BCEI dédié au programme Ciência sem Fronteiras et la page Facebook du programme.

Présentation de la bourse

Ciência sem Fronteiras (CsF) est un programme de bourse financé par le gouvernement du Brésil avec l'appui du secteur privé. Son principal objectif est de promouvoir la consolidation et l'expansion de la science, de la technologie et de l'innovation au Brésil grâce à une mobilité internationale. On vise ainsi à créer un milieu très compétitif et dynamique en envoyant des étudiants et des chercheurs universitaires brésiliens poursuivre des études et des recherches dans des établissements étrangers d'excellence et en invitant leurs homologues à faire de même au Brésil. Avec plus de 100 000 bourses à octroyer de 2012 à 2016, ce programme est une initiative conjointe du ministère de l'Éducation (MEC) et du ministère de la science, de la Technologie et de l'Innovation (MCTI) du Brésil par l'entremise de leur agence respective de financement, le CNPq et la CAPES.

CsF est un programme mondial et encourage l'échange et la mobilité entre le Brésil et 29 pays. Il porte sur le renforcement des capacités dans les domaines des sciences, des technologies, du génie et des mathématiques. Les domaines d'études prioritaires proposés aux étudiants CsF faisant des études de premier cycle au Canada sont les suivants :

- Génie et autres domaines connexes
- Sciences physiques et de la terre
- Biologie, sciences biomédicales et sciences de la santé
- Informatique et technologies de l'information
- Aérospatial
- Industrie pharmaceutique
- Production agricole durable
- Pétrole, gaz et charbon

- Énergies renouvelables
- Technologie des minéraux
- Biotechnologies
- Nanotechnologies et nouveaux matériaux
- Technologies de prévention et d'atténuation des catastrophes naturelles
- Biodiversité et bioprospection
- Sciences marines
- Industries créatives, si elles portent sur des produits et procédés de développement technologique et d'innovation
- Nouvelles technologies de génie de construction
- Formation de technologues

Au Canada, le BCEI administre la majeure partie des bourses CsF au Canada au nom du CNPq et de la CAPES. Cependant, d'autres accords sont en place entre des établissements canadiens et le CNPq et la CAPES. CALDO, un consortium d'universités canadiennes, administre un programme particulier pour l'Université de l'Alberta, l'Université Dalhousie, l'Université Laval, l'Université d'Ottawa, l'Université Western Ontario et l'Université de la Saskatchewan. En outre, l'Association des collèges communautaires du Canada (ACCC) gère un programme parallèle de bourses pour les étudiants de programmes technologiques, techniques ou professionnels et de diplôme d'études appliquées.

La majorité des bourses CsF gérées par le BCEI sont au niveau du premier cycle, mais le BCEI administre aussi des bourses de niveaux doctoral et postdoctoral.

Le présent guide est rédigé tout particulièrement pour les étudiants CsF de premier cycle dont la bourse est gérée par le BCEI. Les règles des étudiants parrainés par le CNPq et la CAPES sont essentiellement les mêmes. Si des différences existent, elles seront notées dans le texte.

Composantes et durée du programme

Les étudiants choisis pour le programme de bourses CsF se rendent au Canada pour une durée de 12 à 16 mois. Les étudiants admis directement à l'université seront au Canada pendant 12 mois d'études. Les étudiants ayant besoin d'une formation linguistique apprendront le français langue seconde (FLS) ou l'anglais langue seconde (ALS) pendant une période de 2 à 4 mois avant le début de leurs études. Les options de programme de premier cycle CsF sont les suivantes :

Durée du programme	**Composante**		
	Formation linguistique	**Cours universitaires**	**Stage de recherche ou en entreprise**
12 mois	Aucun	8 mois	4 mois
14 mois (Début à l'automne seulement)	2 mois	8 mois	4 mois
16 mois	4 mois	8 mois	4 mois

Pendant leur bourse, les étudiants CsF suivent trois ou quatre sessions de cours. Dans les universités canadiennes, l'année universitaire se compose généralement de trois sessions : celle de l'automne (septembre-décembre), celle l'hiver (janvier-avril) et celle du printemps et de l'été (mai-août). Au Canada, l'année universitaire commence en septembre. Le BCEI place donc la majorité des étudiants CsF de façon à ce qu'ils commencent leurs études au début de la session d'automne. Certaines universités admettent aussi des étudiants en janvier. Un petit groupe d'étudiants CsF commencera donc des études à la session d'hiver.

La première session des étudiants CsF peut soit être consacrée à la formation linguistique (au besoin) soit à l'admission directe aux études.

Composante linguistique

Les étudiants qui ont besoin d'une formation linguistique suivront généralement une session de 4 mois de FLS ou d'ALS. En outre, les étudiants peuvent suivre un cours de langue supplémentaire pendant leur première session universitaire au besoin. C'est l'université d'accueil qui détermine la durée de la formation linguistique nécessaire.

Les étudiants commençant leurs études en automne qui ont besoin de moins de formation linguistique que les 4 mois typiquement accordés peuvent être placés en FLS/ALS pendant 2 mois à compter de juillet. Cette option n'est ouverte qu'aux étudiants qui ont dit être disponibles en juillet et dont l'université canadienne a déterminé qu'ils ont besoin de 2 mois de formation linguistique. Cela dépend aussi de l'existence d'un programme de formation linguistique à l'université canadienne.

Composante universitaire

Les étudiants qui ont suivi une formation linguistique ou qui n'ont pas besoin de formation linguistique commenceront leurs études universitaires à temps plein dès leur arrivée. Tous les étudiants parrainés par le CNPq suivront deux sessions de cours.

Stage de recherche ou en entreprise

- **Étudiants parrainés par le CNPq**: Tous les étudiants parrainés par le CNPq feront un stage de recherche ou en entreprise obligatoire pendant une session. C'est l'université qui trouvera ce stage si possible. Sinon, le BCEI ou un tiers s'en occupera.

- **Étudiants parrainés par le CAPES students**: La CAPES encourage tous les étudiants qu'elle parraine à compléter un stage de recherche ou en industrie pendant une session complète. Dans certains cas, l'université d'accueil aidera les étudiants à se trouver un stage. Sinon, les étudiants seront autorisés à entreprendre les démarches nécessaires pour se trouver un stage, qui devra être approuvé par la CAPES.

Responsabilités des organismes impliqués

Plusieurs groupes interviennent dans la création et la prestation de votre bourse.

Le conseil national pour le développement scientifique et technologique (CNPq) et l'agence fédérale du Brésil pour le soutien et l'évaluation des études supérieures (CAPES) :

- Ce sont les agences brésiliennes de subvention pour le programme de bourses Canada-Brésil *Ciência sem Fronteiras* et prennent les décisions sans appel concernant les politiques et procédures.

Le Bureau canadien de l'éducation internationale (BCEI) :

- Le BCEI chapeaute l'administration du programme de bourses Canada-Brésil *Ciência sem Fronteiras* au nom du CNPq et se charge notamment de trouver une place aux étudiants, de les encadrer et de surveiller leurs progrès académiques.

L'université canadienne d'accueil :

- L'université d'accueil fourni des conseils et de l'aide aux étudiants pour tout ce qui est académique, notamment le choix de cours, et ou relève de la logistique comme le logement, les services de l'établissement et l'assurance-santé.

Attentes envers les étudiants parrainés

Respect des modalités de la bourse

En tant qu'étudiant CsF, vous devez respecter les modalités de votre bourse, déterminées par le CNPq ou la CAPES.

Comportement éthique et rendement académiques

Il est important de faire preuve d'un comportement éthique et approprié, et d'obtenir de bons résultats académiques pendant la durée de votre bourse. Le CNPq et la CAPES se réservent le droit de suspendre ou d'annuler votre bourse en tout temps si vous faites preuve d'un comportement inapproprié ou n'avez pas de bons résultats académiques. Les universités ont aussi peut-être des codes de conduite pour les étudiants. Elles peuvent décider d'expulser ou de mettre fin aux études des boursiers, indépendamment du CNPq ou de la CAPES.

Maintien du contact avec le BCEI

Il est important de rester en contact avec le BCEI pendant votre séjour au Canada. Vous devez nous informer de tout changement qui pourrait avoir des répercussions sur le statut de votre bourse au Canada.

Rapports et renseignements demandés

En tant qu'étudiant CsF, on vous demandera de soumettre différents types de rapports et de renseignements. Les exigences principales sont indiquées ci-dessous. Ces documents doivent être soumis rapidement.

Rapports obligatoires

À votre arrivée au Canada

À votre arrivée au Canada, il est important que vous donniez les renseignements suivants au BCEI :

- Coordonnées au Canada : votre adresse, votre numéro de téléphone et votre courriel;
- Données d'immigration : votre date d'arrivée au Canada et le numéro de votre permis d'études et de travail accompagné des dates d'expiration et de toute restriction indiquée; et
- Données sur le programme : les dates de début et de fin de la durée de votre bourse au Canada.

N.B. Si vos coordonnées changent pendant votre séjour au Canada, vous devez communiquer vos nouvelles coordonnées à votre contact du BCEI dès que possible.

Relevés de notes

Lorsque vous serez au Canada, votre contact au BCEI vous demandera peut-être de fournir une copie de votre relevé de notes pour les cours que vous aurez suivis à votre université canadienne.

Rapport final de stage de recherche ou en entreprise

En tant qu'étudiant CsF, vous devez rédiger un rapport avant la fin de votre stage. Le rapport de stage comprend deux parties : la première consiste en un sondage en ligne que vous devez remplir par vous-même; la deuxième est un questionnaire que vous et votre établissement d'accueil de stage devez télécharger, remplir et signer.

Sondage de fin de bourse

Le sondage à la fin de votre bourse est le dernier document dont le BCEI a besoin. Vous recevrez par courriel le lien vers le sondage en ligne avant votre départ. Ce sondage contient des questions sur chaque composante du programme ainsi que sur l'ensemble de votre expérience au Canada.

Suspension ou résiliation de bourse

Toutes les décisions concernant la suspension ou la résiliation de votre bourse sont prises par le CNPq ou la CAPES. Le CNPq et la CAPES se réservent le droit de suspendre ou de résilier votre bourse à tout moment en raison de vos résultats académiques ou d'un comportement inapproprié; dans ce cas, vous devrez peut-être rembourser au complet ou en partie les fonds que vous aurez reçus.

Votre retrait du programme de bourses CsF sans consentement en bonne et due forme du CNPq ou de la CAPES pourrait entraîner le remboursement complet ou en partie de la bourse reçue. Les demandes de suspension ou de retrait du programme ne seront étudiées par le CNPq et la CAPES que dans les cas où une justification en bonne et due forme est présentée. Ces demandes doivent s'accompagner de suffisamment de documents à l'appui. Pour les départs anticipés et la résiliation de bourses, les documents suivants sont obligatoires :

- Déclaration d'accord signée par le coordonnateur CsF à l'université brésilienne;
- Déclaration d'accord signée par le coordonnateur CsF (ou rôle équivalent) à l'université canadienne; et
- Justification de l'étudiant et documents à l'appui (certificat médical de l'étudiant ou d'un membre de sa famille).

Si vous souhaitez demander la suspension ou la résiliation de votre bourse, envoyez directement un courriel au CNPq (atendimento@cnpq.br) ou à la CAPES (linhadireta@capes.br).

Pour en savoir plus sur les règlements du CNPq, voir *Informações de Apoio aos Estudantes no Exterior com bolsas do CNPq* : http://www.cienciasemfronteiras.gov.br/documents/214072/9faad6eb-897a-430c-840c-8176214f375d

Pour en savoir plus sur les règlements du CAPES :
http://www.cienciasemfronteiras.gov.br/c/document_library/get_file?uuid=533778d5-c262-4d3d-9660-cefe388a040d&groupId=214072.

Politiques financières

Composition de la bourse

Les montants suivants sont versés directement à l'étudiant dans le cadre de la bourse :
· Bourse mensuelle;
· Supplément mensuel pour les villes au coût de la vie élevé;
· Montant mensuel pour payer l'assurance-santé (pour les étudiants parrainés par la CAPES seulement);
· Versement d'installation;
· Billets d'avion aller-retour; et
· Paiement ponctuel pour les fournitures scolaires.

Les étudiants bénéficient aussi des montants versés directement par le BCEI aux organismes impliqués dans le cadre de la bourse :
· Assurance-santé (pour les étudiants parrainés par le CNPq seulement); et
· Frais de scolarité.

Bourses et autres allocations

Les bourses et autres allocations que les étudiants sont en droit de percevoir directement leurs sont versés par le gouvernement brésilien au moyen d'une carte bancaire prévue à cet effet. Chaque étudiant recevra 984 $ par mois pendant ses études au Canada.

Le CNPq et la CAPES demandent aux étudiants de présenter des documents prouvant leur arrivée au Canada. Les étudiants doivent envoyer ces documents dans les 30 jours suivant le début de leurs activités au Canada (CNPq) ou dans les 30 jours suivant leur date d'arrivée (CAPES). La satisfaction de cette condition débloque les paiements quand les étudiants sont à l'étranger. Consultez la liste des documents demandés puis présentez-les à votre agence brésilienne de subvention (le CNPq ou la CAPES) avant la date limite pour éviter des retards de paiement.

Étudiants parrainés par le CNPq —Vous trouverez cette liste aux pages 13 et 14 sous *Pagamentos no Exterior* à http://www.cienciasemfronteiras.gov.br/documents/214072/9faad6eb-897a-430c-840c-8176214f375d

Étudiants parrainés par la CAPES — Vous trouverez cette liste à la page 16, sous *Comprovação de Chegada – Pagamentos no Exterior* à http://www.cienciasemfronteiras.gov.br/c/document_library/get_file?uuid=533778d5-c262-4d3d-9660-cefe388a040d&groupId=214072.

Paiements trimestriels

Pendant le séjour des étudiants à l'étranger, le versement de leur bourse se fera tous les trois mois selon le calendrier suivant :

Bourse mensuelle	Crédit disponible
Mai/juin/juillet	Avril
Août/septembre/octobre	Juillet
Novembre/décembre/janvier	Octobre
Février/mars/avril	Janvier

Villes au coût de la vie élevé

Le CNPq et la CAPES ont compilé la liste des villes au coût de la vie élevé où les étudiants recevront un supplément à leur allocation mensuelle. Au total, 35 villes canadiennes figurent sur cette liste (voir l'annexe V). Les étudiants qui font des études dans ces villes recevront 452 $ qui viendront s'ajouter à leur bourse mensuelle de base (984 $) pour couvrir leurs dépenses de base.

Repas et logement

Les étudiants CsF sont chargés de payer leur logement et leurs repas avec la bourse mensuelle qu'ils reçoivent du Brésil. Vous pouvez décider de vivre sur le campus ou hors campus. Les logements sur le campus et en milieu familial sont généralement plus chers que les logements hors campus et de nombreux étudiants ne pourront probablement pas se les permettre, mais ils peuvent constituer une alternative pratique pour certains puisque les repas sont fournis.

Il est nécessaire d'établir un budget et de s'y tenir si vous voulez avoir assez d'argent pour payer votre logement et vos repas.

Pour les étudiants qui décident de vivre sur le campus, certaines universités ne fournissent pas de logement ni de repas pendant les vacances d'hiver et d'été. Si c'est le cas pour vous, communiquez avec le bureau international de votre établissement canadien pour trouver une solution de rechange.

Frais de scolarité et autres frais universitaires

Les frais de scolarité, frais afférents obligatoires et frais de stage de recherche ou en entreprise sont versés

directement par le BCEI à votre université canadienne d'accueil. À titre d'étudiant CsF, vous n'avez pas la responsabilité de payer ces frais.

Assurance-santé

Tous les étudiants CsF doivent avoir une assurance-santé. Les étapes nécessaires pour en obtenir une ne sont pas les mêmes selon les groupes. Lisez les paragraphes suivants et faites les étapes qui correspondent au groupe auquel vous appartenez :

- **Étudiants parrainés par le CNPq :** Votre assurance-santé a été souscrite par le CNPq et est fournie par Guard.Me. Quelques semaines avant le début de votre programme, vous recevrez un courriel contenant votre carte d'identité d'assurance. Votre assurance-santé Guard.me est conçue pour vous donner une couverture équivalente à l'assurance-santé de base fournie par les universités. Toutes les consultations (de routine ou d'urgence) chez des médecins, dans des cliniques ou dans des hôpitaux sont couvertes par le régime CsF du BCEI. Cependant, n'oubliez pas que les thérapies médicamenteuses, les services de soutien psychologique hors campus, les soins dentaires et les services paramédicaux (comme les chiropraticiens) ne sont pas couverts dans le cadre de votre bourse. Certaines universités pourront vous demander de souscrire à un régime supplémentaire pour couvrir ce que le régime du BCEI ne couvre pas. Si vous voulez savoir si un problème de santé donné est couvert par le régime, veuillez vous adresser directement à l'assureur à admin@guard.me.

- **Étudiants parrainés par la CAPES :** Les étudiants parrainés par la CAPES ne sont pas admissibles au programme l'assurance Guard.Me et recevront une bourse de 100 $ par mois pour couvrir leurs frais d'assurance-santé (y compris les régimes éventuels de santé et/ou de soins dentaires obligatoires de l'université).

Avant le début de votre bourse : ce que vous devez savoir

Collaboration avec l'université

Le bureau international de l'université où vous ferez vos études peut vous aider à vous inscrire aux différents cours, à vous installer et à vous orienter. Lorsque vous aurez reçu les renseignements de contact de votre coordonnateur des étudiants internationaux, mettez-les à un endroit sûr et facile d'accès.

- L'université canadienne où vous ferez vos études décidera si vous devez suivre une formation de FLS/ALS pendant votre première session au Canada.

- L'université vous donnera une lettre d'admission dont vous aurez besoin pour demander votre visa. Cette lettre décrira les dates de début et de fin de votre bourse et la durée de FLS/ALS dont vous avez besoin.

Si vous avez des questions précises sur votre programme d'études ou sur le processus de sélection de cours, veuillez vous adresser directement à votre université canadienne d'accueil.

Correspondance avec le BCEI

Dans toutes vos correspondances avec le BCEI, il est très important que vous **ajoutiez toujours votre numéro d'étudiant à six chiffres fourni par le BCEI dans le sujet du courriel**. Ce numéro d'étudiant nous permettra d'accéder rapidement à votre dossier. Vous trouverez ce numéro dans le premier courriel du BCEI ayant pour objet « Invitation à poser votre candidature à des universités canadiennes ». Avant d'être admis à une université canadienne, nous vous conseillons d'envoyer vos communications au BCEI à l'adresse suivante : csf@cbie.ca. **Une fois admis**, votre contact principal au BCEI sera l'agent de programme chargé de tous les étudiants à votre université d'accueil. Pour savoir de qui il s'agit au BCEI, consultez l'annexe I. Pour toute question sur votre

bourse, nous vous encourageons à communiquer par courriel ou par téléphone avec votre contact CsF au BCEI.

Webinaires du BCEI

Le BCEI organise des webinaires pour donner des renseignements généraux et de l'aide aux étudiants qui s'intéressent à ce type d'expérience et à ceux qui sont déjà au Canada. Participer à ces webinaires peut vous aider à mieux vous informer et à faciliter le processus de candidature. Ils sont conçus pour vous guider dans le processus de candidature et d'obtention de visa. En outre, ils servent à communiquer des renseignements importants sur le programme. Des webinaires existent sur les sujets suivants :

- Présentation des établissements canadiens et du Canada en général
- Assurance-santé
- Processus de demande de visa
- Trouver et choisir votre stage
- Comment rédiger un CV
- Rédaction efficace d'une lettre de présentation
- Faire bonne impression à l'entrevue
- Attentes par rapport au milieu de travail
- Tirer le maximum d'un stage
- Apprentissage axé sur l'étudiant
- Exploitez vos réseaux professionnels
- Renseignements importants sur le programme (au besoin)

Choix des cours et inscription

Étant donné que l'objectif de votre bourse est d'enrichir la base de connaissances du Brésil en science et technologie, il est important que vous optimisiez votre apprentissage au Canada dans votre domaine d'études selon les attentes du Brésil. Pour faire en sorte que les cours que vous aurez choisis s'inscrivent dans le cadre du programme de bourses CsF, les cours doivent être approuvés par votre université brésilienne et par le BCEI.

Les lignes directrices suivantes vous aideront à choisir les cours universitaires appropriés pour vos études au Canada. Ces lignes directrices s'appliquent seulement à vos sessions de cours de disciplines :

- Tous les cours doivent avoir un lien direct à votre domaine d'études au Brésil, sauf si l'université canadienne juge nécessaire que vous deviez vous inscrire à un cours de FLS/ALS pendant votre première session d'études. Dans ce cas, vous devrez vous inscrire à 1 cours de FLS/ALS et trois cours de discipline universitaire;
- Les cours de langue dépassant les limites des cours de FLS/ALS exigés ne sont pas autorisés;
- Les cours en sciences sociales et humaines ne sont pas autorisés;
- Les cours en ligne ou à distance ne sont pas autorisés; et
- Vous devez suivre au moins 4 cours (soit en général l'équivalent d'une douzaine d'heures par semaine) par session universitaire et conserver votre statut d'étudiant à temps plein à votre université canadienne.

Lorsque vous choisirez vos cours, vous trouverez peut-être utile de réfléchir aux questions suivantes :

- Ce cours sera-t-il accepté comme crédit pour votre diplôme au Brésil?
- La description du cours correspond-elle à votre spécialité?
- Le fait de suivre ce cours vous donnera-t-il un avantage au moment de trouver du travail après l'obtention de votre diplôme au Brésil?
- Ce cours est-il au bon niveau pour vous, étant donné les cours que vous avez déjà suivis au Brésil?
- Est-il faisable pour vous de suivre ce cours sans mettre en péril votre rendement dans les autres cours?

Avant le début de l'année académique, faites ce qui suit :

1. Choisissez vos cours dès que le catalogue de cours de l'université est rendu public. Lorsque le catalogue affiché s'applique à deux sessions consécutives, vous devrez si possible choisir vos cours pour les deux sessions à la fois, vous y inscrire et les faire approuver par le BCEI.
2. Inscrivez-vous aux cours proposés dans le système d'inscription de l'université. Demandez les dates limites d'inscription au bureau international.
3. Envoyez rapidement par courriel la liste de vos cours (y compris le nom des cours et leur numéro) à votre contact au BCEI pour qu'il l'approuve, au moins 3 semaines avant la date limite pour se retirer d'un cours.
4. Obtenez l'approbation par écrit du coordonnateur de votre université brésilienne pour vous assurer que les crédits proposés seront reconnus par votre université brésilienne à votre retour au Brésil.

Tout changement ultérieur de votre charge de cours doit être approuvé par le BCEI. Le Brésil se réserve le droit d'annuler la bourse des étudiants qui ne suivent pas des cours dans leur discipline et qui n'ont pas un bon rendement académique pendant leur séjour au Canada.

Préparation au départ du Brésil

Visas et permis d'études et de travail

Le processus d'obtention d'un visa et de permis d'études et de travail peut prendre 6 à 8 semaines. Il est important de s'y prendre suffisamment à l'avance pour avoir le temps de passer les examens médicaux requis.

Lorsque vous aurez reçu votre lettre d'admission d'une université canadienne et la « lettre de confirmation de bourse *Ciência sem Fronteiras* » du BCEI ou la « *Carta de Concessão* », vous devrez commencer le processus d'obtention de votre visa canadien. Vous pouvez faire une demande par Internet ou dans un Centre canadien de réception des demandes de visa (CCRDV) à Rio de Janeiro, São Paulo ou Brasília. Vous pouvez soumettre votre demande au Centre en personne ou par l'intermédiaire d'un agent. N'oubliez pas que si vous faites une demande avec la « lettre de confirmation de bourse *Ciência sem Fronteiras* » du BCEI, dès que vous recevrez votre lettre officielle du CNPq ou de la CAPES, vous devrez l'imprimer et l'envoyer au Centre.

Lisez attentivement les étapes suivantes.

1. Le site Internet du bureau des visas de São Paulo fournis des renseignements sur les documents nécessaires pour obtenir un permis d'études et de travail : http://www.canadainternational.gc.ca/brazil-bresil/visas/index.aspx?lang=fra.
2. Les étudiants CsF **qui feront des études dans la province canadienne de Québec** doivent avoir un certificat d'acceptation du Québec pour obtenir un permis d'études et de travail. Pour obtenir ce document, consultez : http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/en/immigrate-settle/students/index.html. **N'attendez pas que ce certificat soit émis pour faire votre demande de permis d'études**.
3. Tous les étudiants doivent soumettre une demande de permis d'études. Vous n'avez pas à soumettre une demande de permis de travail séparée. Votre demande de permis d'études suffira à l'obtention d'un visa, d'un permis d'études et d'un permis de travail.
4. Vérifiez que les dates de validité indiquées sur votre demande de permis d'études couvrent bien la période de votre date d'arrivée au Canada jusqu'à la fin de votre bourse (y compris vos cours de FLS/ALS, votre année scolaire et votre stage de recherche ou en entreprise) comme l'indique votre lettre d'acceptation de votre université d'accueil. Donnez-vous quelques jours avant le début du programme pour vous installer et à la fin du programme pour les préparatifs de départ.

Pour en savoir plus sur l'immigration au Canada, consultez le site de CIC. Les étudiants CsF doivent payer les frais associés à leur demande de visa et de permis d'études ou de travail, ainsi que pour toute demande de prolongation nécessaire pendant leur séjour au Canada. Les frais des examens médicaux ne sont pas couverts par la bourse.

Pour savoir comment payer les frais de traitement de demande de visa, consulter le site Internet de Citoyenneté et Immigration Canada.

N'oubliez pas de participer au webinaire sur les visas. Un conseiller agréé en immigration du BCEI répondra aux questions que vous pourriez avoir. Vous recevrez une invitation à y participer par courriel.

Billets d'avion et bagages

Une fois votre visa reçu, vous pourrez acheter vos billets d'avion en direction du Canada. Au moment de choisir votre destination, nous vous conseillons de choisir l'aéroport canadien le plus proche de la ville où vous ferez vos études. Lisez les limites de bagages imposées par votre compagnie aérienne. Les pénalités à payer pour des bagages dépassant ces limites peuvent être coûteuses et ces frais ne sont pas couverts par votre bourse.

Logement

Le BCEI vous encourage à trouver un logement avant votre départ du Brésil. Consultez le bureau international de votre université canadienne d'accueil pour obtenir de l'aide.

Aide-mémoire avant le départ du Brésil

Aide-mémoire avant le départ	
☐	Consultez le catalogue des cours de votre université et inscrivez-vous aux cours
☐	Vérifiez que votre passeport est valide pendant au moins 6 mois après votre retour au Brésil
☐	Demandez un visa
☐	Faites des recherches sur les permis de conduire (si vous penser conduire au Canada)
☐	Obtenez une carte de crédit internationale (utile en cas d'urgence)
☐	Achetez vos billets d'avion (après réception du visa)
☐	Imprimez votre carte d'assurance-santé de Guard.Me (CNPq). Les étudiants parrainés par la CAPES sont invités à communiquer avec le bureau international de leur université canadienne
☐	Prenez des dispositions pour le transport de l'aéroport à votre université canadienne
☐	Trouvez un logement
☐	Changez une petite somme d'argent en dollars canadiens à utiliser pendant votre voyage
☐	Créez une liste de contacts importants comprenant leur adresse et numéro de téléphone
☐	Faites des photocopies des documents importants – apportez un exemplaire dans vos bagages et laissez un exemplaire chez vous

Pendant votre bourse

Scolarité

Inscription/orientation

À votre arrivée au Canada, vous devez immédiatement vous rendre au bureau international de votre université et au bureau du registraire avec votre lettre d'admission et tous les documents d'immigration pour suivre la procédure d'inscription obligatoire. C'est là que vous recevrez des explications sur les activités d'orientation.

Appui au rendement scolaire

Les universités canadiennes ont d'excellentes ressources pour vous aider à réussir. Le BCEI vous recommande de demander des précisions à votre conseiller académique ou à une personne du bureau international de votre université sur les services suivants :

- **Mentorat ou système de jumelage d'étudiants :** Le mentor (un étudiant plus âgé) facilite la transition de son protégé (vous, le nouvel étudiant) dans la vie universitaire en lui donnant des conseils sur les façons de gérer les difficultés personnelles et académiques et des stratégies pour réussir à l'université.
- **Centres de rédaction :** Ces centres donnent de l'aide pour rédiger des essais et revoir des examens.
- **Groupes d'études :** Il s'agit de groupes organisés qui vous aideront à développer vos techniques d'études afin d'augmenter vos chances de réussite.
- **Plates-formes virtuelles :** Elles sont utilisées par les professeurs pour télécharger les notes de cours magistral, les présentations, des examens de pratique, des travaux et des ressources de lecture. Ces plates-formes peuvent aussi avoir des forums où les étudiants peuvent poser des questions sur le contenu des cours.
- **Centres d'accueil :** Dans ces centres, l'étudiant peut demander à des étudiants plus âgés de l'aide pour ses travaux de laboratoire, de rédaction, de recherche ou autre.

Santé et bien-être

Assurance

Pour en savoir plus sur les régimes d'assurance-santé, consultez la section sur les politiques financières de ce guide. Pour avoir des explications sur les types de services et de médicaments couverts, veuillez communiquer directement avec votre assureur.

Comment trouver de l'aide médicale?

Si vous avez besoin d'aide médicale, n'oubliez jamais d'apporter votre carte d'assurance-santé et une pièce d'identité. Nous vous conseillons aussi d'apporter une carte de crédit au cas où votre médecin n'ait pas d'accord de facturation directe avec votre assureur.

Au moment de décider où aller, réfléchissez à l'urgence de votre état :

1. Si votre situation vous met en danger de mort, composez toujours 911 pour avoir de l'aide immédiate d'une ambulance ou paramédicale. Aucun indicatif régional n'est nécessaire.

2. Si vous avez un petit problème de santé comme un rhume, vous pouvez demander conseil à votre pharmacien. Les pharmaciens sont formés aux produits pharmaceutiques et peuvent répondre à vos questions et vous donner des conseils sur les problèmes courants de santé. Votre pharmacien pourra vous proposer des médicaments sans ordonnance.

3. Si vous voulez voir un médecin et votre situation n'est pas urgente, demandez au bureau international de l'information sur l'emplacement et le type de services de santé existants pour les étudiants. Normalement, il y a une clinique sur le campus.

4. Si vous voulez voir un médecin, mais ne pouvez utiliser les services de votre établissement, certaines villes ont des cliniques de médecine générale qui traitent les patients sans rendez-vous. Ces cliniques sont utiles pour avoir des consultations rapides pour les petits problèmes de santé et sont généralement ouvertes plus tard que les autres cliniques. Les étudiants parrainés par le CNPq peuvent consulter le site Internet de Guard.Me pour avoir la liste des fournisseurs privés ayant des accords de facturation directe avec Guard.Me. Vous n'aurez pas besoin de payer vos soins dans ces cliniques.

5. Si vous avez un problème qui a besoin d'un traitement d'urgence, vous pouvez aller aux urgences d'un hôpital.

Les urgences d'hôpitaux sont ouvertes 24 h par jour mais ne doivent être utilisées qu'en cas d'urgence médicale. Tout autre problème médical doit être traité par les services de santé pour les étudiants de votre établissement ou dans un centre de santé ou une clinique hors campus.

Verres de contact, lunettes et ordonnances médicales

Si vous avez des verres de contact, des lunettes ou des ordonnances médicales, nous vous recommandons de demander à un médecin au Brésil de vous donner une copie de votre ordonnance en anglais ou en français pour votre séjour au Canada. La plupart des pharmacies ne vous donneront pas les médicaments de votre ordonnance si le médecin qui vous les a prescrits n'a pas de licence médicale dans votre province d'accueil. Dans ce cas, il sera nécessaire d'aller voir un médecin dans votre nouvelle collectivité canadienne pour lui demander de vous prescrire vos médicaments.

Pharmacies

Au Canada, chaque pharmacie a un pharmacien qui prépare et administre les médicaments sur ordonnance.

Médicament sur ordonnance : si votre médecin vous prescrit des médicaments, apportez votre ordonnance à une pharmacie. Le pharmacien préparera les médicaments selon la prescription du médecin, vous les vendra et vous expliquera quand et comment les prendre. Posez des questions si vous ne comprenez pas les consignes. Ces consignes seront inscrites sur l'étiquette. Lisez-la très attentivement. Ces médicaments ne doivent être pris que par le patient et par nul autre. Si vous avez besoin de plus de médicaments, votre médecin doit donner au pharmacien l'autorisation de renouveler l'ordonnance.

Les médicaments sur ordonnance peuvent être très chers et ne sont généralement pas couverts par le régime de Guard.Me (CNPq). Parfois, les médecins ont des échantillons gratuits de sociétés pharmaceutiques. Vous pouvez demander à votre médecin s'il a des échantillons gratuits des médicaments qui vous sont prescrits. Certains médicaments que vous pouvez peut-être acheter facilement sans voir de médecin au Brésil peuvent être considérés comme étant « sur ordonnance » au Canada.

Choc culturel

Le choc culturel décrit l'anxiété qu'une personne connaît lorsqu'elle séjourne dans un nouveau pays ou se retrouve dans une nouvelle culture. En tant que Brésilien au Canada, vous pourriez manifester des symptômes de choc culturel pendant votre adaptation à la vie ici. Vous pouvez atténuer le choc culturel en maintenant le contact avec des personnes de votre culture d'origine pour atténuer le sentiment d'isolement; en trouvant un loisir ou en ajoutant une activité physique à votre routine; et en demandant de l'aide à votre famille ou à vos amis. Si vous pensez subir un choc culturel intense, veuillez entrer en contact avec le coordonnateur des étudiants internationaux à votre université d'accueil ou au service de consultation. Le site d'Education in/au Canada explique bien les étapes du choc culturel.

Détresse psychologique

Si à n'importe quel moment pendant votre séjour au Canada vous vous trouvez en détresse psychologique ou éprouvez des difficultés à vous adapter à la vie au Canada, consultez les services de santé pour étudiants de votre université d'accueil. Ils connaissent bien ces questions et pourront vous orienter vers les services offerts aux étudiants sur le campus. Votre régime d'assurance-santé de Guard.Me (CNPq) couvre seulement les services d'aide psychologique offerts sur le campus.

En plus de services professionnels, certaines applications virtuelles sont téléchargeables sur votre téléphone mobile ou votre tablette. L'application TouteMaTête est canadienne, gratuite, et a été créée pour aider les étudiants à gérer le stress et à atteindre un équilibre entre leur vie universitaire et leur vie personnelle.

Aide consulaire

Consultez l'annexe II pour avoir les coordonnées de l'ambassade ou du consulat du Brésil le plus proche au Canada.

Activités extracurriculaires

Clubs étudiants

Le BCEI encourage tous les étudiants CsF à se joindre à de nombreux clubs et activités pour étudiants à l'université. C'est un excellent moyen de rencontrer de nouvelles personnes, d'améliorer votre aptitude à diriger, d'établir des contacts professionnels et d'enrichir vos intérêts et loisirs. Pour en savoir plus sur les clubs et associations de votre université, rendez-vous à votre bureau international. Des activités extracurriculaires peuvent aussi exister dans la ville où vous habitez. Meetup est un site Internet qui pourrait vous intéresser.

Bénévolat

En tant qu'étudiant international fraîchement arrivé, vous pourriez envisager de faire du bénévolat pour acquérir de l'expérience et vous faire des amis. Si vous avez du temps et souhaitez vous impliquer dans votre collectivité immédiate, faire du bénévolat dans un organisme à but non lucratif ou non gouvernemental pourrait être une bonne option pour vous. Pour avoir la liste des organismes externes qui acceptent régulièrement des bénévoles en gouvernance, leadership et service communautaire direct, consultez Bénévoles Canada.

Système bancaire

L'une des premières choses que vous devriez faire dès votre arrivée au Canada est d'ouvrir un compte bancaire. Il y a de nombreuses banques au Canada, mais vous voudrez sûrement une banque près de chez vous qui a un accord avec votre banque au Brésil. Cliquez ici pour avoir la liste des banques canadiennes.

Déplacements

Déplacements locaux

Les étudiants au Canada qui vivent en ville ont parfois accès aux transports en commun à tarif réduit. Parlez à votre coordonnateur des étudiants internationaux pour connaître les types de transport existant.

Déplacements au Canada

Les étudiants sont autorisés à voyager au Canada pour leurs études, pour leur stage de recherche ou en entreprise ou encore pour des raisons personnelles. La bourse ne couvre pas ces déplacements. Les billets d'avion, de train et d'autobus sont généralement en vente à tarif réduit pour les étudiants.

Déplacements internationaux

Pendant la durée de leur bourse d'études, les étudiants doivent obtenir au préalable l'approbation des autorités brésiliennes pour tout déplacement relié à leurs études ou pour des raisons personnelles. La bourse ne couvre aucun déplacement de ce genre.

Le CNPq et la CAPES n'autorisent pas les voyages au Brésil pendant la durée de la bourse. Les cas particuliers seront gérés par le CNPq ou la CAPES au cas par cas. Les étudiants qui ont besoin d'une autorisation de retour au Brésil pendant leur bourse doivent fournir les documents suivants au CNPq ou à la CAPES:

- Déclaration d'accord signée par le coordonnateur CsF à l'université brésilienne;
- Déclaration d'accord signée par le coordonnateur CsF (ou rôle équivalent) à l'université canadienne;
- Justification de l'étudiant et documents à l'appui (certificat médical de l'étudiant ou d'un membre de sa famille).

Les étudiants qui reçoivent l'autorisation de se rendre au Brésil pendant la durée de leur bourse doivent aussi prendre contact avec le CNPq ou la CAPES dès leur retour au Canada.

Avant de repartir pour le Brésil

Rapport final

Les étudiants CsF doivent répondre à un sondage de fin de bourse en ligne pour le BCEI. En outre, les étudiants CsF en fin de bourse doivent présenter un rapport final directement au Brésil.

Départ pendant la période de grâce

À la fin de la période de la bourse, l'étudiant est autorisé à rester au Canada pendant une période de grâce prédéterminée après le dernier jour du programme d'études ou de stage avant le retour au Brésil. Les fonds de la bourse ne seront toutefois versés que jusqu'au dernier mois de votre programme. La période de grâce est de 30 jours. Les boursiers CsF doivent partir du Canada avant la première des dates qui suivent : la fin de la période de grâce OU la date précisée dans les documents d'immigration. Vérifiez que votre passeport et votre visa sont bien valides si vous restez plus longtemps.

Départ anticipé

Les étudiants CsF qui ont besoin de partir avant la date prévue doivent donner les documents suivants au CNPq ou à la CAPES : (1) une lettre de leur université canadienne; (2) une lettre de leur université brésilienne; (3) un billet du médecin (le cas échéant). Ces documents sont nécessaires pour que le CNPq ou la CAPES puisse prendre une décision. Le CNPq ou la CAPES doit autoriser tous les départs anticipés et peut demander le remboursement de tout ou partie de la bourse s'il détermine que ce départ n'était pas justifié. Partir une session universitaire plus tôt pour éviter le chevauchement du calendrier scolaire brésilien et de celui du Canada pour poursuivre vos études dans votre université brésilienne n'est pas considéré comme une raison valable.

Aide-mémoire avant votre retour	
☐	Répondez au sondage en ligne de fin de bourse du BCEI
☐	Demandez des fonds au CNPq ou à la CAPES pour vos billets d'avion de retour
☐	Achetez vos billets d'avion OU confirmez vos dates de retour auprès de la compagnie aérienne
☐	Assurez-vous auprès de votre université d'accueil que vous ne laissez aucun frais non-payé à votre nom
☐	Obtenez les documents (relevés de notes) dont votre université au Brésil a besoin et faites-les vérifier et traduire (au besoin)
☐	Faites en sorte de ne pas dépasser la période inscrite sur votre visa
☐	Quittez le Canada avant la fin de la période de grâce prédéterminée de votre bourse
☐	Donnez à votre université brésilienne, au BCEI et au CNPq ou à la CAPES tous les documents qu'ils vous demanderont

Culture canadienne et gouvernance

Présentation du Canada

Le Canada est reconnu de par le monde comme un pays multiculturel progressif et est régulièrement considéré comme l'un des meilleurs endroits où vivre sur la planète. Les renseignements suivants décrivent brièvement le Canada :

Population : 34,5 millions d'habitants
Capitale : Ottawa, Ontario (pop. : 1,3 million)
Peuple : Les Canadiens se caractérisent par une grande diversité ethnoculturelle : ils ont plus de 200 origines ethniques selon les recensements effectués. En 2011, les origines les plus fréquemment déclarées étaient les suivantes : canadienne, anglaise, française, écossaise, irlandaise et allemande. En outre, les origines ethniques suivantes dépassaient aussi le million d'habitants : italienne, chinoise, Premières nations (peuples autochtones d'Amérique du Nord), ukrainienne, indienne orientale, néerlandaise et polonaise.

Immigration : En 2011, 20 % de la population canadienne était née à l'étranger. La majorité des immigrants récents du Canada viennent d'Asie et du Moyen-Orient, et l'immigration d'Afrique, des Caraïbes et d'Amérique centrale et du Sud est en légère augmentation.
Langues : L'anglais et le français sont les deux langues officielles du Canada. Les Canadiens sont linguistiquement diversifiés avec plus de 200 langues déclarées comme langue maternelle.
Religion : De nombreux Canadiens sont chrétiens (67,3 %), mais près d'un quart de la population (23,9 %) n'a aucune affiliation religieuse. La plupart des grandes religions du monde sont aussi représentées.
Gouvernement : Démocratie parlementaire.
Jours fériés canadiens : Cliquez ici pour avoir la liste des jours fériés fédéraux. Pour connaître les jours fériés provinciaux, posez la question à votre bureau international.
Provinces et territoires du Canada : Les dix provinces et trois territoires du Canada font du pays le deuxième plus grand pays du monde derrière la Russie avec une masse terrestre de 9 093 507 km^2.
Pour en savoir plus sur le Canada, cliquez ici.

Climat canadien

Le climat canadien est varié et comprend quatre saisons et d'importantes variations de températures. Le climat est très différent d'une province ou d'un territoire à l'autre. L'Est et l'Ouest bénéficient d'hivers et d'étés doux avec des précipitations élevées. Les provinces du centre ont généralement des étés chauds et des hivers froids, et le nord du Canada est froid et a de courts étés et de longs hivers. Il vaut mieux consulter la météo de la ville où vous serez, mais vous pouvez vous attendre aux températures moyennes suivantes : l'automne va de -3 à +15 degrés Celsius, l'hiver va de -10 à -25, le printemps va de +10 à +18 et l'été va de +18 à +35.

Venant du Brésil, vous remarquerez sans aucun doute une grande différence de température, surtout en hiver. La meilleure façon de se préparer au froid et à la neige est de porter plusieurs couches de vêtements pour pouvoir en retirer ou en ajouter à mesure que le temps change. Puisque vous serez au Canada pendant les

quatre saisons, nous vous recommandons d'apporter plusieurs pantalons, shorts, jupes, hauts à manches longues et courtes (chemises, t-shirts, blouses, etc.), pullovers légers et chauds, une veste légère et une veste chaude, des chaussures (imperméables), des sandales, un chapeau, des gants, une écharpe, un maillot de bain, des lunettes de soleil et un parapluie. Vous aurez besoin d'un manteau chaud et de chaussures ou de bottes chaudes et imperméables pour l'hiver.

La loi au Canada

Vous devez toujours avoir les lois canadiennes en tête et les suivre, faute de quoi vous pourriez subir de graves conséquences juridiques.

Quelques lois importantes à ne pas oublier :

- **Conduite :** Les limites de vitesse et le Code de la route doivent être respectés. Lorsque vous conduisez au Canada, vous devez avoir votre permis de conduire international ou un permis de conduire provincial canadien;
- **Alcool :** Dans la plupart des provinces, la consommation d'alcool n'est pas autorisée dans les espaces publics. Il n'est pas autorisé non plus d'avoir une bouteille d'alcool ouverte dans la voiture. La conduite en état d'ivresse est un délit grave au Canada. Les niveaux maximums d'alcool dans le sang sont bas dans le pays et plusieurs provinces (le Québec, l'Ontario, le Manitoba, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et la Saskatchewan) suivent la règle de tolérance zéro pour les nouveaux conducteurs et les conducteurs de moins de 21 ans (moins de 19 ans en Saskatchewan);
- **Médicaments et drogues :** Les drogues comme la marijuana, la cocaïne, l'ecstasy, l'héroïne, le LSD, la méthamphétamine et la psilocybine (les champignons magiques) sont illégales au Canada. Les médicaments sur ordonnance doivent être prescrits par des professionnels de la santé en quantité contrôlée pour des raisons médicales;
- **Niveaux de bruit :** Il faut éviter de faire trop de bruit, conformément aux règlements municipaux, surtout après 23 h.

Tourisme au Canada

Le Canada est l'un des pays les plus culturellement diversifiés du monde puisque chaque province et territoire a ses propres coutumes et façons de vivre, et que le Canada accueille des gens de partout dans le monde. La géographie incroyablement variée du Canada est un grand attrait touristique. La plupart du tourisme se concentre dans les trois plus grandes villes du Canada (Toronto, Montréal et Vancouver) qui sont connues pour leur culture, leur diversité et leurs sites historiques. Le Canada offre un peu de tout, des sports à haute énergie comme le surf, le ski et le kayak, à des activités culturelles et des festivals faisant la promotion de l'art, de la musique, de la cuisine, de la littérature et de la dance du monde entier. Prenez le temps d'essayer quelque chose de nouveau et visitez des endroits mondialement renommés! Cliquez ici pour en savoir plus!

Système canadien d'enseignement supérieur

Présentation

Le Canada se caractérise par des normes élevées d'éducation pour sa centaine d'universités et autres établissements délivrant des diplômes. Les universités canadiennes vont de grandes universités urbaines axées sur la recherche ayant plus de 50 000 étudiants aux petits collèges d'arts libéraux ayant quelques milliers d'étudiants seulement.

Il existe deux grands types d'établissements d'enseignement supérieur :

- Les universités qui proposent des programmes délivrant des diplômes au premier, deuxième et troisième cycle;

- Les collèges, instituts, polytechniques et cégeps qui proposent des diplômes professionnels et des certificats, et dans certains cas des programmes de premier, deuxième et troisième cycle.

Puisque le Canada est un pays bilingue, les étudiants peuvent s'attendre à faire des études dans l'une des deux langues officielles, à savoir l'anglais et le français. La plupart des universités francophones sont situées au Québec, mais d'autres provinces offrent aussi des possibilités de faire des études en français.

Notes universitaires

Chaque université a un système de notation différent. Vos notes peuvent être attribuées en pourcentage, en lettre ou en chiffre. L'échelle ci-dessous n'est qu'un exemple. Demandez à votre université quelle est sa façon de noter.

	Pourcentage	Lettre	Moyenne pondérée cumulative* (barème de 0 - 4)
Excellent	90 - 100	A+	4,0
	85 - 89	A	4,0
	80 - 84	A-	3,7
Bien	77 - 79	B+	3,3
	73 - 76	B	3,0
	70 - 72	B-	2,7
Assez bien	67 - 69	C+	2,3
	63 - 66	C	2,0
	60 - 62	C-	1,7
Moyen	57 - 59	D+	1,3
	53 - 56	D	1,0
	50 - 52	D-	0,7
Médiocre	0 - 49	F	0,0

***Échelle sur 4 points de moyenne pondérée cumulative (MPC) souvent utilisée dans les universités canadiennes**

Annexe I – Coordonnées du BCEI

Bureau canadien de l'éducation internationale
220, avenue Laurier Ouest, bureau 1550
Ottawa, ON, Canada, K1P 5Z9
Tél. (613) 237-4820

Annexe II – Coordonnées de l'ambassade brésilienne

Ambassade du Brésil
450, rue Wilbrod, Ottawa, ON, K1N 6M8
Téléphone (613) 237-1090 / Télécopieur (613) 237-6144
consular.ottawa@itamaraty.gov.br

Consulat général du Brésil à Toronto
Site : www.consbrastoronto.org
Juridiction consulaire : Ontario (sauf la région de la capitale nationale), Manitoba et Nunavut
77, rue Bloor Ouest, Bureau 1109
Toronto, Ontario, M5S 1M2
Téléphone : (416) 922-2503
Télécopieur : (416) 922-1832

Consulat général du Brésil à Montréal
Site : www.consbrasmontreal.org
Juridiction consulaire : Québec (sauf la région de la capitale nationale), Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve-et-Labrador, Nouvelle-Écosse et Île-du-Prince-Édouard
1, place Westmount, Bureau 1700
Montréal, Québec, H3Z 2P9
Téléphone : (514) 499 0968/69/70 Télécopieur : (514) 499 3963

Consulat général du Brésil à Vancouver
Site : http://vancouver.itamaraty.gov.br/pt-br/
Juridiction consulaire : Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan, Yukon et les Territoires-du-Nord-Ouest
666, rue Burrard – bureau 2020
Vancouver, C.-B., V6C 2X8
Téléphone : (604) 696-5311
Télécopieur : (604) 696-5366

Annexe III – Ressources supplémentaires

En plus du guide de l'étudiant du BCEI, plusieurs ressources sont disponibles.

Pour en savoir plus sur le programme :

- Section « Brésil » du site du BCEI http://www.cbie-bcei.ca/bresil/;
- Page Facebook du programme de bourses *Ciência sem Fronteiras* Canada-Brésil; et
- Groupe LinkedIn CsF Canada-Brésil

Pour en savoir plus sur le système d'éducation canadien et sur le Canada :

- Site Education au/in Canada http://www.educationau-incanada.ca/.

Pour en savoir plus sur votre université canadienne :

- Prenez contact avec votre coordonnateur des étudiants internationaux. De nombreuses universités canadiennes ont aussi leur propre guide de l'étudiant.

Annexe IV – Villes au coût de la vie élevé

ANNEXE IV

Villes canadiennes au coût de la vie élevé

Ville	Province
Abbotsford	Colombie-Britannique
Burnaby	Colombie-Britannique
Calgary	Alberta
Chicoutimi	Québec
Edmonton	Alberta
Fredericton	Nouveau-Brunswick
Guelph	Ontario
Halifax	Nouvelle-Écosse
Hamilton	Ontario
Kamloops	Colombie-Britannique
Kingston	Ontario
Langley	Colombie-Britannique
Lethbridge	Alberta
London	Ontario
Montréal	Québec
Nanaimo	Colombie-Britannique
Oshawa	Ontario
Ottawa	Ontario
Peterborough	Ontario
Québec	Québec
Regina	Saskatchewan
Richmond	Colombie-Britannique
Saskatoon	Saskatchewan
St. Catharines	Ontario
St Johns	Terre-Neuve
Sudbury	Ontario
Surrey	Colombie-Britannique
Thunder Bay	Ontario
Toronto	Ontario
Vancouver	Colombie-Britannique
Victoria	Colombie-Britannique
Waterloo	Ontario
Windsor	Ontario
Winnipeg	Manitoba
Wolfville	Nouvelle-Écosse